



LE MAGAZINE  
DE LA COMMUNE  
DE MILHAUD

**Actualités municipales**


Vœux du maire  
p. 6 - 7

**Festivités**

Coup d'œil dans le rétro  
p. 22 à 25

**Associations**

p. 28 à 32

 MILHAUD

# Sommaire



**Actualités  
municipales**  
Vœux du maire



**Actualités  
municipales**  
Travaux

<b>Comptes-rendus des conseils municipaux</b>	P.04
<b>Actualités municipales</b>	P.06
<b>Éducation et scolarité</b>	P.14
<b>Coup d'œil dans le rétro</b>	P.23
<b>Agenda</b>	P.27
<b>La vie des associations</b>	P.29
<b>Carnet</b>	P.33



**Actualités  
municipales**  
Enfance et  
scolarité



**La vie des  
associations**  
de Garrigue  
en Mistral



**Manifesta-  
tions à venir**  
Agenda



**Festivités**  
Coup d'œil  
dans le rétro

## Infos utiles

**Mairie** : 04 66 74 22 88  
**Police Municipale** : 04 66 74 36 95  
**CCAS** : 04 66 74 61 83  
**Centre Socio Culturel** : 04 66 74 32 47  
**École Maternelle** : 04 66 74 25 54  
**École Primaire** : 04 66 74 22 79  
**Bibliothèque Municipale** : 04 66 74 16 85  
**Lycée Geneviève De Gaulle Anthoiz** : 04 66 74 62 10  
**Crèche / Halte-Garderie** : 04 66 74 38 28  
**Gendarmerie Bernis** : 17 ou 04 66 71 39 10  
**Sapeurs Pompiers** : 18 ou 04 66 63 36 00  
**SAMU** : 15  
**TANGO Bus N° Indigo** : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



M LE MAGAZINE  
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud  
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD  
Tél. : 04 66 74 22 88  
Fax : 04 66 74 11 94  
[www.ville-milhaud.fr](http://www.ville-milhaud.fr)

**Directeur de la publication** : Jean-Luc Descloux  
**Rédacteurs en chef** : les élus de la commune  
**Crédit photos** : commune de Milhaud, @Manue ZANONE, @Stéphane GAY, @Francis BURST  
**Conception - réalisation** : commune de Milhaud

# Edito du maire



*“ C’est ensemble que nous participerons à l’épanouissement de Milhaud... ”*

Cette année 2017 a été riche en réalisations : notre PLU, le début de la construction du gymnase, le retour à la semaine de 4 jours pour de nouveaux rythmes scolaires et la mise en place d’un Accueil de Loisirs Sans Hébergement le mercredi matin, la rénovation des 6 rues du centre historique appelé “ le Fort ”.

Je ne pourrais ici citer tous les travaux réalisés. Il en va ainsi dans nos écoles, nos bâtiments municipaux, nos voies et chemins.

En 2018, la dynamique que nous avons engagée, il y a bientôt quatre ans, sera tout aussi soutenue, en dépit des obstacles financiers à surmonter.

Le budget d’une commune est différent d’un budget “ ménage ”, il comprend deux sections bien distinctes : le fonctionnement et l’investissement, selon les règles de la comptabilité publique qui sont rigides et incontournables.

Chaque année, réaliser l’équilibre des dépenses et des recettes à la section de fonctionnement est un exercice qui reste difficile.

Il impose de trouver de nouvelles pistes d’économie pour faire face aux contraintes des baisses des dotations de l’État, aux toutes dernières mesures du Projet de Loi de Finances 2018, aux nouvelles compétences qui pèsent sur le bloc communal qui ne seront pas totalement compensées financièrement et enfin, à l’incertitude du dispositif de suppression de la Taxe d’Habitation.

En 2018, nous poursuivons le renouveau de notre commune en nous adaptant, car nous sommes lucides, responsables et solidaires.

C’est ensemble que nous participerons à l’épanouissement de Milhaud en tant que petite ville moderne au cœur de notre agglomération et à deux pas de Nîmes.

Notre motivation est intacte pour construire l’avenir et préparer Milhaud aux défis qui l’attendent dans le respect de nos engagements, dans l’action et la transparence.

Bonne et heureuse année à tous !

Chaleureusement  
Jean-Luc Schone



# Comptes-rendus des conseils municipaux

## Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr).

### Séance du 29 novembre 2017

#### DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES - CLETC - SUITE A DEMISSION

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire, par Monsieur BOLJAT André, nommé membre suppléant à la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges - CLETC.  
Décision adoptée à la majorité.

#### APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES - CLETC - RELATIF A L'EXTENSION DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIMES METROPOLE

Extension aux communes de Domessargues, Fons, Gajan, La Rouvière, Maressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Sauzet, Saint-Bauzély, Saint-Géniès-de-Malgoirès et Saint-Mamert-du-Gard.  
Décision adoptée à la majorité.

#### APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES - CLETC - LIEES AU TRANSFERT DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-GILLES

Décision adoptée à la majorité.

#### APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES - CLETC - LIEES AU TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES -ZAE

Décision adoptée à la majorité.

#### RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - EXERCICE 2016

Le conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport.

#### APPROBATION DE LA MISE A JOUR DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIMES METROPOLE A COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2018 - NOUVELLES COMPETENCES EN MATIERE DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PREVENTION DES INONDATIONS - GEMAPI

Décision adoptée à la majorité.

#### CONVENTION CADRE DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE FISCALITE COMMUN A NIMES METROPOLE ET A LA COMMUNE DE MILHAUD INTEGRANT L'AVENANT N°1

Approbation de la mise en commun du service fiscalité entre Nîmes Métropole et la commune. Autorisation de signature de la convention à intervenir entre les parties.

Décision adoptée à la majorité.

#### DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL 2017

Adoption de la décision modificative N°1 du budget principal 2017, afin de procéder à des ajustements budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement pour permettre la couverture de dépenses non prévues ou insuffisamment provisionnées. Les tableaux détaillant les mouvements financiers sont consultables sur le site dans le procès-verbal sommaire.

Décision adoptée à la majorité.

#### REMBOURSEMENT DE FRAIS DE REPARATION SUITE A SINISTRE SOUS FRANCHISE DE L'ASSURANCE DE LA COMMUNE

Remboursement à Monsieur FLORES Ludovic du montant de 246 € afférent aux réparations suite aux dommages occasionnés sur son véhicule.

Décision adoptée à la majorité.

#### MODIFICATION DES TARIFS POUR UNE INSERTION PUBLICITAIRE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DE MILHAUD

Nouveaux tarifs appliqués au 1<sup>er</sup> décembre 2017 en fonction de la taille de l'annonce en cm.

9 x 3,5 = 100 €

9 x 5,5 = 120 €

9 x 7 = 140 €

9 x 11,5 ou 11,5 x 9 = 180 €

Dernière de couverture = 600 €

Décision adoptée à l'unanimité.

#### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS

Les subventions exceptionnelles aux associations sont attribuées conformément aux montants ci-dessous pour un total de 1 000 €.

- SMS Sport Milhaud Seniors 200 €

- BF Savate Club Milhaud 300 €

- Les Chevaliers des Terres d'Occitanie 300 €

- Garrigue Font des Chiens 200 €

Décision adoptée à l'unanimité.

#### ADHESION A L'AGENCE D'URBANISME REGION NIMOISE ET ALESIEENNE EN 2018

Adhésion de la commune à l'Agence d'Urbanisme région nimoise et alésienne en 2018 pour un montant de 300 €.

Décision adoptée à la majorité.

**PRISE EN CONSIDERATION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT AU TITRE DE L'ARTICLE L.424-13 DU CODE DE L'URBANISME SUR LE SECTEUR " SUD-OUEST "**

Prise en considération de l'opération d'aménagement sur le périmètre du secteur " sud-ouest " dont le plan est consultable sur le site dans le procès-verbal sommaire.

Il pourra être opposé un sursis à statuer, dans les conditions définies à l'article L.424-13 à toute demande d'autorisation concernant des travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation de l'opération d'aménagement.

Décision adoptée à la majorité.

**CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL - ENT - école**

Approbation des termes de la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail - ENT - école - à l'école élémentaire.

Décision adoptée à l'unanimité.

**ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AU DISPOSITIF DES PASSEPORTS ETE 2018 ET SIGNATURE DE LA CONVENTION**

Approbation de la convention de groupement de commandes constitué de 28 communes dont la commune de Milhaud afin de procéder à l'ensemble des opérations nécessaires à la réalisation du projet.

Décision adoptée à l'unanimité.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN CINEMOMETRE**

Approbation du projet de convention relatif à la mise à disposition d'un cinémomètre à la commune de Bernis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Décision adoptée à l'unanimité.

**DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE A LA COMMISSION DE SUIVI DU SITE DE L'USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES DE NIMES - CSS - SUITE A DEMISSION**

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire, par Monsieur BOLJAT André, nommé membre suppléant à la commission de suivi du site de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Nîmes - CSS.

Décision adoptée à la majorité.

**MODIFICATION DU REGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES DU STADE RAYMOND MONTEIL**

Approbation de la nouvelle rédaction du règlement relatif aux conditions d'utilisation des installations sportives municipales du stade Raymond Monteil.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Séance du 21 décembre 2017**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU GARD ET LA COMMUNE DE MILHAUD - VERIFICATION SELECTIVE DES LOCAUX EN VUE DE FIABILISER LES VALEURS LOCATIVES DES PROPRIETES BATIES ET OPTIMISER LES BASES FISCALES**

Approbation de la convention qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Décision adoptée à la majorité.

**MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REALISATION DU GYMNASSE : ATTRIBUTION DU MARCHE SUITE A RELANCE DE LA CONSULTATION DU LOT 8A**

Attribution du marché du lot N°8A façades à l'entreprise INDIGO Bâtiment sise à 84310 Morières-lès-Avignon pour un montant de 210 609,24 € HT - 252 731,09 € TTC.

Récapitulatif des marchés attribués 12/12 lots : 2 315 922,00 € HT - 2 779 106,40 € TTC.

Décision adoptée à la majorité.

**DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRINCIPAL 2017**

Procédure d'ajustements budgétaires en fin d'année pour tenir compte de la consommation finale effective des crédits de gestion de la dette, en fonctionnement pour les intérêts et en investissement pour le capital suivant la décision modificative N°2 du budget principal 2017, résumée par un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de 10 000 €. Les tableaux détaillant les mouvements financiers sont consultables sur le site dans le procès-verbal sommaire.

Décision adoptée à la majorité.

**INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AUX COMPTABLES DU TRESOR CHARGES DES FONCTIONS DE RECEVEURS DES COMMUNES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX**

Demande de concours du nouveau receveur municipal, Monsieur Fabrice CES, pour assurer des prestations de conseil en matière budgétaire et financière, de lui attribuer l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an et de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 et pour toute la durée de son mandat.

Décision adoptée à la majorité.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CONCERNANT LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS A INTERVENIR ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD ET LA COMMUNE DE MILHAUD**

Approbation du renouvellement de la convention d'objectifs et de financement à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales et la commune de Milhaud pour 4 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2020.

Décision adoptée à l'unanimité.

# Cérémonie des vœux

## Le bilan d'une action municipale



La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de la municipalité s'est déroulée le vendredi 12 janvier à la salle des Fêtes.

M. Jean-Luc DESCLOUX, après avoir salué les personnalités invitées, dont les représentants des autorités militaires et religieuses, et souhaité à tous une " année sereine et sans heurt ", a cédé la parole au Président de Nîmes Métropole, M. Yvan LACHAUD, venu présenter ses vœux aux Milhaudoises et Milhaudois, avant de repartir dans les autres communes de l'agglomération.

Un temps fort durant lequel M. LACHAUD a notamment salué l'implication de M. le Maire dans ses fonctions au sein de la Communauté d'Agglomération.

Puis, son Conseil Municipal assis juste derrière lui, et en présence des membres du Conseil Municipal des Jeunes, M. Jean-Luc Descloux a présenté un bilan détaillé de l'action municipale répartie en deux chapitres : les réalisations passées et les projets pour l'année qui débute.

Le premier point a été consacré à la sécurité pour laquelle la totalité des actions que la municipalité s'était engagée à mener à bien ont été achevées.

Le second point sur le PLU qui a été élaboré, réalisé et achevé en 3 ans alors que rien n'avait été entrepris auparavant malgré les obligations légales.

• Ensuite, et parmi les principales annonces en matière d'équipements, d'infrastructure et de voirie,

M. Jean-Luc DESCLOUX a particulièrement mis en exergue deux investissements importants :

- le gymnase, projet phare de la mandature, laissé à l'état d'abandon par nos prédécesseurs et remis sur les rails par notre majorité auprès des institutions compétentes et financières, trois mois seulement après notre élection,
- la réfection des rues du centre historique de Milhaud, particulièrement dégradées,
- la remise en état des bâtiments communaux, là aussi en très mauvais état et surtout très budgétivores,
- les offres de logement qui ne cessent de croître en témoignent les nombreux projets en cours, réalisés ou à venir,
- sans oublier la mise en place de tableaux blancs interactifs à l'école élémentaire,
- et bien d'autres encore.

En termes de projet pour l'année à venir, quatre opérations ont été mises en avant :

- l'aménagement de la zone comprise entre le parc des sports et Intermarché, en vue de la création, dans le prolongement de la ville historique d'un nouveau quartier moderne en devenir,
- les travaux de sécurisation de l'entrée Ouest, avec végétalisation des îlots centraux et aménagement d'un parking sur le site de l'ancienne station Campus,
- la restructuration des bureaux et de l'accueil de la mairie pour les rendre accessibles et adaptés aux besoins actuels de la population,
- la réalisation du rond-point de l'entrée Ouest pour lequel les études d'implantation ont d'ores et déjà été validées.

Cette cérémonie des vœux s'est ensuite terminée par la mise à l'honneur de cinq de nos concitoyens.

Trois sportifs qui ont porté haut, en 2017, les couleurs de la ville :

### • Enzo GIORGI (escrime handisport)

Enzo a 17 ans, il est en terminale au lycée de Milhaud. Enzo a débuté l'escrime, il y a une dizaine d'années et s'est tourné vers le handisport la saison dernière. pour pouvoir percer au plus haut niveau.

Au niveau national, il a décroché une médaille de bronze aux championnats de France.

En compétitions internationales, il concourt dans la

catégorie " moins de 17 ans " et obtient une 2<sup>e</sup> place en coupe du monde aux Pays-Bas.

Ces bons résultats lui ont ouvert les portes de l'Équipe de France jeunes et une reconnaissance du Ministère de la Jeunesse et des Sports au titre de sportif de haut niveau dans la catégorie Espoir.

La saison dernière s'est terminée avec un titre de vice champion du monde moins de 17 ans.

En 2018, il ne fera quasiment que des compétitions seniors. Il a commencé l'année avec une compétition nationale, puis ce sera une coupe du monde en Hongrie en février, une en Italie en mars et une autre à Montréal fin avril.

### • Marie PORRERA (athlétisme)

Marie a 15 ans, elle est en deuxième année Minimes à l'école d'athlétisme qu'elle va terminer à la fin de la saison 2018.

Elle s'entraîne assidument et c'est une compétitrice redoutable.

Marie semble passionnée par les courses de haies ou elle excelle, mais la hauteur semble être un second atout. Elle obtient plusieurs titres de championne départementale dans différentes disciplines :

- un titre de vice championne au 50 m haies en 2016
- et une place régionale à la hauteur.

L'athlétisme est un sport qui demande de la patience, du talent et du travail qui font la règle des trois T. Trois qualités qui ne manquent pas à Marie.

### • Yoann VALADON (natation)

Yoann a 14 ans, il a fait toute sa scolarité à Milhaud. Il est actuellement en 3<sup>e</sup> au collège La Salle à Nîmes avec une très bonne moyenne générale (16/20) au

1<sup>er</sup> trimestre.

Il a commencé le foot à Milhaud et la natation au Nautic Club Nîmois à l'âge de 7 ans ; à 11 ans, il fait le choix de la natation.

Il s'entraîne deux heures et demie tous les soirs 6/7 jours et le samedi matin, puis un jour par semaine le matin à 6h avant d'aller à l'école. Pendant les vacances scolaires, c'est deux fois par jour.

Il a un sacré palmarès puisqu'il est déjà vainqueur de trophée en 2013.

Le dernier en juin 2017 :

- médaille d'or au 400 m 4 nages en 5'12"92
- médaille d'or au 1 500 m en 18'00"29
- médaille d'or au 200 m papillon en 2'28"12 au Trophée Interrégional Lucien ZENS.

Il est qualifié au National 2 sur ces disciplines et au 200 m papillon pour le criterium national, pour une 1<sup>re</sup> année en catégorie Espoir.

Et deux milhautois méritants :

• **Jacky Maurin**, pour son dévouement et son action éducative en matière de constructions en pierres sèches auprès des élèves de l'école élémentaire dans le cadre de la semaine " Garrigue " organisée par l'association Font des Chiens, mais aussi sa participation active aux manifestations du Centenaire 14/18 et son engagement vis-à-vis du devoir de mémoire.

• **Alexandre Bongrand**, pour son engagement humanitaire en Guadeloupe dans une démarche totalement spontanée et à ses frais. Un exemple pour tous ! (voir article p.13).



# Sécurité

## Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



Ce conseil s'est réuni sous la présidence de M. le Maire, assisté de M. COULLOMB, premier Adjoint, de Mme SARTRE, Conseillère Départementale, de M. ZANONE, Adjoint à la Sécurité, en présence de M. le Préfet, du Chef du service d'animation des politiques de sécurité intérieure de la Préfecture du Gard, de M. le Procureur de la République et de l'ensemble des acteurs agissant pour la prévention et la répression de la délinquance (éducation, gendarmerie, centre de secours, référents Participation Citoyenne).

Les actions qui ont été exposées au cours de ce conseil témoignent de l'importance qu'accorde l'équipe municipale aux questions de sécurité et de prévention.

### Les mesures prises en 2017 concernent :

- la tranquillité publique avec l'implantation des 24 caméras prévues sur des lieux qui sont majoritairement les plus exposés aux risques potentiels d'incivilités, infractions et dégradations.

La vidéoprotection constitue, avec le dispositif Participation Citoyenne mis en place depuis le 6 février 2015, un maillon important de notre politique de sécurité. Il vient compléter l'action de prévention effectuée par nos policiers municipaux qui bénéficie elle-même, en renfort de la présence sur notre secteur depuis le mois de décembre 2015, de gendarmes réservistes rattachés à la brigade territoriale de Bernis.

- La création d'un partenariat avec la Cité des Métiers de Nîmes pour aider les jeunes en matière

de recherche d'emploi (préoccupation prioritaire de la municipalité).

- L'éducation à la citoyenneté avec le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes.

- La parentalité avec " Le Café des Parents " pour des réunions d'échange organisées par la municipalité qui s'adressent aux parents des enfants et jeunes scolarisés (de l'école élémentaire, du collège et du lycée), mais aussi à ceux de jeunes sortis du système scolaire. Les thèmes évoqués par les participants sont divers (harcèlement, aide aux devoirs...) et directement liés à leurs besoins et aux problèmes qu'ils rencontrent.

- L'assistance aux personnes en difficulté en recherche de solutions juridiques avec la mise en place, en lien avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), d'un relais d'accès au droit, répondant au projet de campagne du groupe majoritaire, qui permet à toute personne de connaître ses droits ou d'être informée sur les moyens de faire valoir ses droits ou d'exécuter ses obligations.

- La sécurité routière avec des activités éducatives sur la prévention des risques routiers auprès des élèves de CM2 et le renforcement des contrôles de vitesse et plus particulièrement des contrôles coordonnés Police-Gendarmerie où des résultats probants sont enregistrés.

- La lutte contre la délinquance en urbanisme : le dossier problématique des constructions illégales sur la commune de Milhaud est confié au Groupement Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) dont le périmètre de compétence correspond au secteur du Mas de Mayan, qui suit avec une attention particulière les procédures en cours portant sur les constructions illicites jusqu'au règlement final qui est la remise en état d'origine du site.

- La lutte contre le terrorisme : " L'état d'urgence instauré au soir des attentats du 13 novembre 2015 est remplacé par la loi 2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme ".



À ce titre et outre le dispositif de sécurité mis en œuvre aux abords des écoles, de la crèche et des lieux de rassemblement, d'autres mesures ont été prises à l'école maternelle, l'école élémentaire et le lycée dans le cadre des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS), que chaque établissement a défini face au risque attentat-intrusion.

**Pour 2018, les orientations prioritaires, que la majorité municipale souhaite donner à sa politique de sécurité, s'articulent principalement autour de :**

- la lutte contre l'échec scolaire, avec le projet " Les Échecs contre l'échec " mis en place à l'école élémentaire, qui permet de faire travailler la mémorisation et la concentration des enfants via le jeu des échecs pour améliorer les résultats scolaires.
- L'éducation à la citoyenneté dans le cadre de la proposition " Le jeune citoyen et la justice " soumise par le service juridique de la ville de Milhaud au Proviseur du lycée, afin de prévenir les incivilités et de former les jeunes à leurs droits et devoirs dans le cadre de situations qu'ils vivent au quotidien ou qu'ils seront amenés à vivre.
- La sécurisation des espaces : l'objectif étant de mettre fin aux dégradations et dépôts de déchets résultant de rassemblements de jeunes gens, et de permettre aux adultes de se réappropriier les espaces publics correspondants.

- La sécurisation des transports publics : à la suite de l'incident qui a eu lieu dans un bus scolaire après avoir quitté le parking du lycée de Milhaud le 12 octobre dernier, la ville de Milhaud a participé à la réunion sécurité qui était organisée en mairie de Saint-Gilles, le 12 janvier 2018, avec la Préfecture du Gard.

L'ordre du jour de cette réunion portait sur l'élaboration d'un plan d'actions qui sera mis à disposition des conducteurs, leur permettant de prendre les décisions qui s'imposent en pareilles circonstances.

- La sécurité routière, avec la réalisation d'un carrefour sécurisé à la sortie Ouest de notre commune, un point noir très accidentogène pour lequel les études de faisabilité devraient être terminées dans le courant du premier trimestre 2018.

Nous ne doutons pas que les services de l'État, qui ont pris la mesure de la situation dramatique que nous subissons depuis de trop nombreuses années, sauront nous accompagner pour régler au plus vite ce problème.

- La lutte contre l'exclusion et toutes les formes de discrimination liées à l'origine : la ville de Milhaud en partenariat avec le Secours Catholique a mis en place des ateliers socio-linguistiques dans lesquels des bénévoles dispensent trois fois par semaine des cours d'apprentissage à la lecture et à l'écriture.

## **Communiqué Participation citoyenne**

### **Étoffer le dispositif**

Il apparaît aujourd'hui que le dispositif existant doit être étoffé pour mieux mailler le territoire et accroître son efficacité dans la lutte contre les cambriolages et la délinquance d'appropriation.

Les référents de secteur, qui sont en relation directe avec la Gendarmerie doivent, dans l'action de vigilance collective qu'ils réalisent à l'égard d'événements suspects, pouvoir s'appuyer sur une chaîne d'alerte à l'intérieur de leur secteur composée de correspondants de quartiers appelés à travailler en binôme avec eux.

Les personnes intéressées pour devenir correspondants de quartier sont ainsi invitées à prendre contact soit avec les référents " Participation Citoyenne " de leur secteur, soit avec la Police Municipale ou la mairie qui enregistreront leur candidature.



Nous vous remercions par avance de votre participation à cette action visant à renforcer, par la multiplication des " capteurs ", le dispositif " Participation Citoyenne " en place.

# Actualités Municipales

## Travaux

### Le gymnase de Milhaud Enfin, les travaux ont débuté !

Le préoccupant déficit d'équipements sportifs de la ville de Milhaud, liés aux besoins des 1 550 élèves du lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz, des élèves des écoles maternelle et élémentaire, des activités sportives périscolaires, et bien entendu des 15 associations et clubs sportifs locaux, trouve enfin son dénouement ; en ce jeudi 12 octobre 2017, la première pierre a été posée en présence de Mme Françoise DUMAS, Députée de notre circonscription, M. Yvan LACHAUD, Président de Nîmes Métropole, Mme Huguette SARTRE et M. Eddy VALADIER, Conseillers Départementaux, de M. Serge REDER, Vice-Président de Nîmes Métropole délégué aux Sports, de M. Le Maire et de nombreux élus et habitants de Milhaud.

C'est un beau, un très beau gymnase de 1600 m<sup>2</sup> que nous avons commencer à bâtir : c'est tout autant un bâtiment magnifiquement dessiné par le cabinet d'architecte Basalt qu'une belle aventure humaine !

Point d'étape, après 3 mois de chantier :

L'ossature métallique est bien avancée, le chantier n'a subi aucun retard grâce à une météo favorable et le planning est respecté. Si tout se poursuit dans les mêmes conditions, l'ouverture est maintenue à la rentrée scolaire 2018.



### Matériel stocké et archives communales Local au bord du Vistre

Toujours dans un souci de bonne gestion et de maîtrise des finances communales, nous avons décidé de nous passer de la location du hangar de la famille de Chastellier en bordure de Pondre inondable.

Le redéploiement du matériel stocké n'a pas véritablement entraîné de difficulté, ayant été redirigé vers plusieurs structures communales.

C'est une économie annuelle de 16 505 € que nous réalisons sur cette opération.

Un autre bénéfice, non négligeable, est représenté par la mise en sécurité de ce matériel (dont archives communales) vis à vis d'une crue, toujours possible du Vistre.

## Rue Bigot

### Réfection totale

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement effectué par Nîmes Métropole sur la route de Nîmes, depuis l'angle de la rue des 3 Ponts jusqu'à hauteur de la rue Charles Rieu, la commune, en coordination avec Nîmes Métropole, a procédé à la réfection totale de la rue Bigot.

Cette concertation a permis la prise en charge par Nîmes Métropole de 50 % du revêtement de la chaussée.

La continuité de la rénovation des réseaux se poursuivra dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2018, ce qui permettra la réfection totale de la rue Charles Rieu.



## Curage des fossés

### Un travail régulier

Nous apportons un soin tout particulier au curage des fossés, afin de limiter les risques d'inondations, surtout lors des épisodes cévenols si dévastateurs.

Aussi, comme vous avez pu le constater, le grand et long fossé du chemin du Creux, ainsi que les fossés nord et sud de la route de Montpellier et entre le Verlainne et le Musset sont propres et permettent la libre circulation des eaux pluviales.

C'est un travail régulier mais ô combien nécessaire pour garantir la sécurité des biens et des personnes !

## École élémentaire

### Les travaux continuent

La rénovation et la mise aux normes des bâtiments communaux continue.

Ainsi, la façade vitrée d'une classe de l'ancien bâtiment a été entièrement remplacée.

Outre l'aspect esthétique non négligeable, c'est une amélioration très importante des performances énergétiques en terme d'isolation et du confort des élèves en été comme en hiver !

## Installation de bancs

### Promenade de la Pondre

Des bancs jalonnent maintenant les bords de la Pondre pour répondre aux besoins des usagers.

Les promeneurs peuvent désormais faire une pause, passer un bon moment après ou au cours de leur marche.

Si la saison actuelle ne s'y prête pas tout à fait, ils seront la bienvenue dès l'arrivée des beaux jours.

**GARRIGUES  
IMMOBILIER**

VENTES - ACHATS - LOCATIONS  
TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

*Une agence à  
votre service,  
où le sourire  
et la bonne  
humeur vous  
attendent.*

Anne-Mary Berthoud :  
06 11 58 34 09  
Bernard Garrigues :  
06 15 15 01 11  
Jeanick Berthoud :  
06 22 26 40 47

e-mail : [bernardgarrigues@sfr.fr](mailto:bernardgarrigues@sfr.fr)  
58, route de Nîmes - 30540 MILHAUD  
Tél. : 04 66 74 22 54 - Fax : 04 66 74 05 33

## Logements locatifs aidés

Le programme de construction de logements locatifs aidés est sur les rails :

183 logements répartis sur une dizaine de projets seront livrés d'ici 2019 ; ils viendront s'ajouter aux 199 logements sociaux déjà construits.

Toutefois, et malgré l'action volontariste de la municipalité, la commune restera en déficit de 105 logements, ce qui pèsera à nouveau sur les finances locales, car le retard pris durant des années est très difficilement rattrapable.

Rappelons que la pénalité pour logements manquants a déjà coûté 322 000 € d'argent public aux Milhautois depuis 2010.



## Installations sportives municipales

### Stade Raymond Monteil

Il est rappelé que le stade municipal Raymond Monteil et ses équipements sont la propriété de la commune de Milhaud et affectés au domaine public.

Les installations sportives municipales de la ville sont des lieux privilégiés d'échanges et d'activités au bénéfice des sportifs, qu'ils exercent leur pratique dans un cadre scolaire, associatif ou indépendant, à titre individuel ou collectif.

Compte-tenu, d'une part, des demandes exprimées par les utilisateurs et d'autre part, des contraintes de bonne gestion des équipements, le service des Sports, sous l'autorité des élus délégués aux associations et aux sports, élaborent chaque année un planning de répartition et d'utilisation

des créneaux horaires, à l'appui des demandes formulées par les utilisateurs.

Le règlement du stade édicte les conditions d'utilisations générales et spécifiques des installations susvisées, dans le cadre des mises à dispositions selon les plannings précités, aux associations, aux établissements scolaires et services municipaux. Il s'impose aux utilisateurs.

**Ce règlement a été adressé à toutes les associations sportives et il est consultable au stade, en mairie et sur le site internet de la commune.**

## Stade : trop de clefs en circulation

Un remplacement des clefs du stade, et en réalité de l'ensemble du parc sportif de plein air, a été effectué en fin d'année dernière.

Trop d'entre elles circulaient et souvent dans les mains de personnes non autorisées. Ainsi, un minimum de clefs, infalsifiables, a été mis à la disposition des utilisateurs (essentiellement associations sportives) dans ce souci de contrôle plus stricte de l'accès aux structures sportives.

**ASSISTANCE ET DÉPANNAGE INFORMATIQUE**  
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS  
50% de réduction ou de crédit d'impôt sur nos interventions à domicile.

**INFOGÉRANCE À PARTIR DE 7€ /mois**  
Inclus Monitoring PC/MAC/Serveur/NAS - Antivirus - Antispyware - AntiMalware - Antispam - Alerte SMS défaillance - Technicien dédié.

**SAUVEGARDE EXTERNALISÉE**  
Conforme avec le règlement européen RGPD en vigueur pour 2018.

**PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ**  
Reprise d'activité après sinistre pour votre entreprise sous 1H, GARANTIE.

UNIQUEMENT SUR RDV - MILHAUD

**WWW.SAUVE-SOURIS.FR**

**0 805 69 21 41** Service & appel gratuits



## Un artisan du cœur



Alexandre Bongrand est parti bénévolement en Guadeloupe pour une mission humanitaire de 10 jours.

Suite aux récents ouragans qui ont frappé les Caraïbes, Henry Brin, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard, a considéré que le Gard, qui en son temps a été considérablement aidé dans des circonstances similaires, devait à son tour, donner.

Aussi, 16 artisans volontaires et bénévoles, dont Alexandre Bongrand, artisan informaticien à Milhaud, ont mis généreusement entre parenthèses leurs activités professionnelles et leurs familles pour aller apporter leur soutien aux sinistrés de l'ouragan Maria, à 10 000 km d'ici.

Alexandre Bongrand n'est donc ni maçon, ni charpentier, ni électricien non plus, mais le travail manuel ne lui fait pas peur. Il a bien sûr remis quelques réseaux informatiques en état, mais a aussi aidé à refaire le préau d'une école qui menaçait de s'effondrer, remettre en état une terrasse de restaurant, refaire complètement plusieurs toitures de particuliers et collaboré au déblaiement des rues.

Leurs actions ont été sincèrement appréciées par les villageois qui les ont chaleureusement remerciés

et leur ont valu d'être reçus en préfecture pour une cérémonie de remerciement.

*« Je suis satisfait et fier d'avoir pu contribuer modestement à la reconstruction après le sinistre et je suis très ému par la gentillesse des locaux, qui sont prêts à tout nous donner alors qu'ils n'ont rien, à part quelques parpaings et des tôles sur la tête. Ils nous voyaient comme des héros, alors que nous étions là en toute simplicité, juste pour venir en aide. Dans un monde de plus en plus capitaliste, ça fait du bien de donner. J'ai vécu une expérience incroyable qui me marquera pour la vie et je remercie nos familles qui ont dû tout gérer pendant notre absence. »*

Installé depuis quelque temps à Milhaud, Alexandre Bongrand a monté son entreprise d'assistance et dépannage informatique qui a pour nom Sauve-Souris. *« Nous avons deux structures : une qui travaille uniquement avec les particuliers pour des dépannages à domicile, ouvrant droit à 50 % de déduction ou crédit d'impôt, et l'autre en collaboration avec des professionnels pour gérer leur parc informatique. Nous avons des solutions vraiment très intéressantes concernant la sauvegarde de données et avons inventé une solution de reprise d'activité après sinistre opérationnel sous 1h. »*

Alexandre et les autres artisans bénévoles sont en négociation avec la CMA de Martinique pour créer une association qui aura pour but de venir en aide aux victimes des cyclones.

## Vu à Milhaud

Le gros bec casse-noyaux aime les vergers et les grands jardins, les forêts de feuillus ou de conifères.

Il mesure environ 17 cm et se distingue par ses yeux rosés, son énorme bec triangulaire noir bleu-té au printemps et jaunâtre à l'automne, son cou épais et sa queue assez courte.

Il est très farouche et méfiant. Il ne se laisse pas approcher facilement.

Les populations de gros bec ont diminué ces dernières années.



# Éducation Scolarité



## La crèche joliment décorée pour Noël

Pour créer une ambiance de fête et retrouver la magie de Noël, les enfants ont réalisés deux frises sur le thème de Noël.

La première représente un paysage d'hiver avec des sapins décorés par les enfants, un bonhomme de neige et le Père Noël fabriqués avec de la mousse à raser pour la peinture en relief.

La deuxième frise représente le salon du père Noël avec sa cheminée et le sac de lettres des enfants qu'il a reçu. Les enfants ont pu aussi emporter un sujet en forme de petite maison avec leur photo pour décorer leur sapin.

Pour préparer la fête de Noël, les

enfants ont participé durant deux semaines à différents ateliers proposés par le personnel de la crèche : activités manuelles, peinture sur différents supports, argile, contes de Noël, etc.

Ces deux semaines d'animation se sont terminées à la salle des Fêtes, le vendredi 8 décembre 2017, où professionnels de la petite enfance, parents et élus étaient heureux de se retrouver comme chaque année pour fêter Noël.

La fête a commencé par un spectacle musical de marionnettes joué par Franck CASCALES de l'association " Note bleue musicale ", puis tant attendu Père



Noël est arrivé.

Le spectacle a été très apprécié par les enfants, ainsi que les échanges qu'ils ont pu avoir avec le Père Noël.

Une belle aventure et une rencontre dont ils se souviendront longtemps !

## Un avocat à l'école

La municipalité, dans sa politique de prévention auprès des jeunes, a sollicité un avocat inscrit au barreau de Nîmes pour des interventions au sein de deux classes de CM2.

Une première intervention a eu lieu le lundi 4 décembre 2017, où trois thèmes ont été abordés en accord avec les enseignants :

- les missions de l'avocat, les différents aspects

du métier,

- les représentations fausses que les enfants peuvent avoir du métier notamment à cause des séries américaines,
- la législation autour des réseaux sociaux.

Ce projet a reçu un vif succès auprès des élèves et des enseignants des classes de CM2.

# Conseil Municipal des Jeunes 2017/2018

## C'est parti !

Les 2 et 9 octobre 2017, les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont venus visiter la mairie et plus particulièrement la salle du conseil municipal. C'est à cette occasion que les élues aux affaires scolaires, Aurélie FOUCHARD et Sandrine CAMPOS, accompagnées de Monsieur le Maire, leur ont expliqué le Conseil Municipal des Jeunes. Un CMJ représenté par 9 enfants de CM1 et CM2, élus par les CE2, CM1 et CM2. Ce CMJ est mis en place pour leur donner la parole et leur permettre d'exposer leurs idées !

Après cette visite, les enfants ont constitué leur liste de 3 candidats, qui devait être mixte, et ont préparé leur programme et leur affiche avec l'aide des enseignants de l'école élémentaire. Après ce temps de préparation est venu le temps de la campagne, 20 listes (donc 60 enfants) se sont présentées ; vous avez pu voir leurs affiches devant le centre socioculturel et devant l'école.

Le 27 novembre, a eu lieu la réunion publique dans la cour de l'école. Devant tous les CE2, CM1 et CM2, les enseignants de ces classes, Monsieur Francini, Directeur de l'école, et les élues aux affaires scolaires, les candidats ont courageusement pris le micro et de façon remarquable pour présenter leur programme à leurs camarades.

Le 4 décembre, les élèves se sont rendus au bureau de vote au centre socioculturel, munis de leur carte d'électeur. Ils sont passés par l'isoloir avant de venir mettre leur enveloppe dans l'urne et émarger.

3 listes ont été élues :

- Tous unis avec RJC : Roxanne COVELLI, Camille CASAGRANDE et Joris RAIGUE.

- The Trio : Swana GEHI, Maelys JOSEPHAU et Kyan LAASSAKRA.
- The Rebel : Léonie CHASSAIN MAUGER, Eva PINOT-LOTIN et Samuel ROUX.

Tous ces jeunes élus, leur famille, les enseignants, le directeur de l'école, Monsieur le Maire et plusieurs élus se sont retrouvés, le 11 décembre 2017, dans la salle du conseil municipal pour la mise en place du nouveau CMJ.

Après une présentation de leur programme, les élus ont reçu leur écharpe et une clef USB offerte par la ville, avant de boire le verre de l'amitié.

Leur année va être bien remplie ; ils vont assister à 3 commissions où ils vont devoir débattre de ce qu'ils souhaitent accomplir dans leur programme. Ils seront invités à toutes les manifestations

officielles et enfin le grand jour, le vote du dernier Conseil Municipal des Jeunes au mois de juin.

Nous leur souhaitons une belle réussite et de beaux projets !



## Donnons un nom à nos écoles

Consultation publique du 15 février au 15 avril 2018



Une réflexion va être prochainement menée, et avec votre concours, pour donner un nom aux écoles maternelle et élémentaire.

Chacun d'entre nous se souvient peut-être du nom de son école, qui à " Château Gaillard ", qui à " Françoise Dolto ".

Donner à un nom à son école lui confère de la personnalité et est un symbole de reconnaissance pour tous ceux qui l'ont fréquentée.

Une consultation publique aura lieu du 15 février jusqu'au 15 avril. La municipalité invite, chaque citoyen, du plus petit au plus grand, à proposer un nom pour l'école maternelle et pour l'école élémentaire.

Le formulaire est disponible à la mairie, au bureau de la scolarité et au centre socio-culturel, ainsi que sur le site internet de la ville : [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr).



Le dépouillement aura lieu le lundi 30 avril au centre socio-culturel.

Le choix définitif des noms fera l'objet d'un vote en conseil municipal.



### Santé Communale

**Un contrat de complémentaire santé spécialement négocié pour tous les habitants de Milhaud**  
*Permanences régulières au Centre Socio-Culturel*

Renseignements au **04 66 22 76 69**

**MUTEO Assurances**  
134 Rte d'Avignon - 30000 NIMES  
[contact@muteo.fr](mailto:contact@muteo.fr)

## Bienvenue à Madame LETELLIER qui remplace Madame VIGHETTI

Après 15 ans de services au poste de gestionnaire des ressources humaines dans notre commune, Mme Aline VIGHETTI a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons une bonne continuation et un plein épanouissement dans ses nouvelles activités.

En remplacement, Mme Hélène LETELLIER est venue nous rejoindre, le 1<sup>er</sup> novembre, au poste de Gestionnaire des Ressources Humaines (carrière des agents, paie, conseil RH).

Mme LETELLIER a exercé

pendant de nombreuses années au Ministère des Armées. Elle y entame une carrière en 1997 comme comptable, puis exerce les fonctions d'adjointe à l'officier de communication. Plus tard, elle remplit les missions de secrétaire au sein de l'État Major et oriente sa carrière en Ressources Humaines dans sa Compagnie et ensuite au Bureau Environnement Humain. En 2011, elle est affectée à Garons au sein du groupement de soutien de base de défense.

En avril 2014, elle intègre la

fonction publique territoriale à la mairie de Bouillargues au poste de gestionnaire des RH (carrière et paie).

Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.





# Lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz

## Le lycée de Milhaud confirme son engagement dans les projets européens

### Projet Erasmus 2017-2020

#### Égalité des genres : du principe à la réalité

Pour donner suite à un premier projet Erasmus+ 2014-2017 sur les migrations en Europe, le lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz se lance dans un nouveau partenariat entre établissements scolaires Erasmus+ 2017-2020.

Le thème de travail est l'égalité entre hommes et femmes en Europe. Cette problématique est au cœur des préoccupations de l'Union Européenne et de l'ONU qui affichent une volonté de garantir l'égalité des genres. Néanmoins, dans les faits, l'écart des salaires, l'inégalité des chances dans la vie professionnelle et personnelle demeurent une réalité. L'objectif de ce projet est donc de permettre à nos jeunes, futurs citoyens européens, de réfléchir aux freins à la parité, aux stéréotypes, aux attitudes sexistes et à ce qui peut être fait pour aller vers une Europe plus inclusive pour toutes et tous.

Le lycée va travailler avec 4 établissements en Europe : le lycée Parque Aluche à Madrid, en Espagne, le Liceo Statale G. Marconi à Pescara, en Italie, le Lyceum Ogolnoształcace im.

Adama Mickiewiczza à Opole Lubelskie, en Pologne et la Ekonomska Škola Braca Radic à Djakovo, en Croatie.

Ce projet engagé pour 3 ans est financé par l'Union Européenne dans le cadre des programmes éducatifs Erasmus+. Pendant cette période, chaque établissement travaillera selon un programme établi sur le thème de l'égalité des genres et des visites de travail seront organisées dans chacun des pays partenaires. Un petit nombre d'élèves et d'enseignants de chaque lycée portera la part de travail effectuée au sein de son établissement et collaborera à la production d'outils et à l'organisation d'événements communs. Le travail de préparation des rencontres mobilisera un grand nombre de classes et de professeurs et le thème est d'ores et déjà inscrit dans le projet d'établissement du lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz.

Une première rencontre de mise en route du projet a eu lieu à Milhaud du 13 au 16 novembre 2017 à laquelle étaient conviés des chefs d'établissement, des intendants et des enseignants des lycées partenaires. Le lycée de Gaulle Anthonioz, qui est coordinateur du projet, a inauguré officiellement le partenariat le mardi 14 novembre 2017 au lycée de Milhaud. Le Proviseur, M. Pascal LORBLANCHET

a dévoilé une plaque en présence de Mme Elisabeth AUBOIS, Directrice Académique Adjointe des Services de l'Éducation Nationale, de M. Joseph COULLOMB, 1<sup>er</sup> adjoint et Mme Huguette SARTRE, 3<sup>e</sup> adjointe, déléguée aux affaires culturelles, ainsi que les partenaires européens, les élèves et les professeurs engagés dans ce travail. Deux élèves de terminale impliqués dans l'ancien projet Erasmus+ ont passé le relais à leurs cadets par un discours remarquable et remarqué.



Ce projet va permettre à tous les élèves de réfléchir à une problématique d'actualité, dans un contexte international, d'améliorer leurs compétences techniques et linguistiques, d'apprendre à collaborer avec des jeunes d'autres pays, dans la convivialité et la tolérance.



# Le harcèlement en milieu scolaire

## Thème abordé au café des parents

LE HARCÈLEMENT,  
POUR L'ARRÊTER,  
IL FAUT EN PARLER

Le harcèlement en milieu scolaire dégrade, de manière insidieuse et durable, le climat scolaire au sein des écoles et des établissements.

Ses conséquences à court, moyen et long termes peuvent être graves tant pour les victimes que pour les auteurs.

Le harcèlement en milieu scolaire se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et la stigmatisation de certaines caractéristiques. Il revêt des aspects divers en fonction de l'âge et du sexe. Les risques de harcèlement sont plus importants en fin de cycle de l'école primaire et au collège.

On peut considérer qu'il y a harcèlement lorsque :

- les agressions sont répétées et s'inscrivent dans la durée,
- la relation entre l'agresseur ou les agresseurs et la victime est asymétrique.

La pratique du harcèlement est inséparable de la mise en place d'une situation de domination.

Le harcèlement peut prendre de très nombreuses formes plus ou moins visibles : les jets d'objets, les pincements, les tirages de cheveux, les moqueries, les surnoms méchants, les insultes, les violences physiques, le racket, les jeux dangereux, la mise à l'écart, la propagation de rumeurs...

Le " cyberharcèlement " est une variante récente du harcèlement, reposant sur l'usage d'internet et des nouvelles technologies de communication (MSN, blogs, e-mails, réseaux sociaux, téléphones portables). Ce type de harcèlement est favorisé par l'anonymat et l'absence de contrôle d'identité qui permettent aux harceleurs d'agir en toute

discretion. Il se concrétise par la réception répétée de messages provenant de différentes sources, dont le contenu est teinté de menaces, d'intimidations, d'insultes ou de chantage. Ces messages sont parfois accompagnés de mesures d'exclusion à l'école ou dans d'autres lieux de socialisation.

Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples :

- décrochage scolaire voire déscolarisation (des études montrent que la peur des agressions expliquerait 25 % de l'absentéisme des collégiens et lycéens),
- désocialisation, anxiété, dépression,
- somatisation (maux de tête, de ventre, maladies),
- conduites autodestructrices, voire suicidaires.

Outre les effets à court terme, le harcèlement peut avoir des conséquences importantes sur le développement psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent : sentiment de honte, perte d'estime de soi, difficulté à aller vers les autres et développement de conduites d'évitement. S'ils ne sont pas pris en compte, ces effets peuvent se prolonger à l'âge adulte.

### QUE FAIRE ? QUI CONTACTER ?

Pour répondre aux situations de harcèlement, le ministère de l'éducation nationale propose un site (<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>) qui permet de retrouver l'ensemble des outils pouvant servir aux professionnels souhaitant mener des actions préventives contre le harcèlement. Ce site valorise également les initiatives des écoles et des établissements. Il comporte des indications sur les bons réflexes à avoir pour s'informer et trouver de l'aide en cas de harcèlement.

Pour parler de harcèlement, vous pouvez vous rapprocher de votre école ou établissement.

Si vous avez besoin de conseils supplémentaires, vous pouvez contacter le numéro suivant :



# Télex

## Carte Nationale d'identité Passeport biométrique

Toute demande peut être effectuée dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (26 communes dans le Gard). Présence obligatoire de l'intéressé(e) - mineur et majeur - au dépôt du dossier.

• Dépôt de dossier **sur RDV UNIQUEMENT**

• **Délais** : suivant la période entre 2 et 4 semaines.

Le **formulaire Cerfa** et la liste des pièces à fournir sont à retirer en mairie.

À privilégier : la pré-demande pour CNI et Passeport sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>

Achat en ligne de timbres fiscaux sur le site : [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)

• **Timbres fiscaux pour un passeport** : 86 € pour un adulte, 42 € pour un mineur de 15 à 17 ans, 17 € pour un mineur de moins de 15 ans.

• **Pour les renouvellements de titres périmés, perdus ou volés** : renseignements en mairie (les pièces à fournir diffèrent selon les cas).

• **Timbres fiscaux pour perte ou vol de la carte nationale d'identité** : 25 €.

## Aide juridictionnelle en ligne

Lorsqu'on ne peut pas s'offrir les services d'un avocat ou d'un huissier, on peut demander à bénéficier de l'aide juridictionnelle, dispositif qui permet une prise en charge partielle ou totale des frais par l'État. Mais c'est compliqué : il faut remplir un formulaire de 8 pages, y joindre de nombreuses pièces justificatives, et l'adresser par voie postale au bureau d'aide juridictionnelle (ou le déposer en main propre).

Il est maintenant possible d'effectuer cette démarche sur Internet, en scannant les pièces justificatives (dont le nombre devrait aussi être réduit).

## Café des parents Espace d'échanges

Le premier café des parents a eu lieu le vendredi 17 novembre 2017 au centre socioculturel.

Ce projet municipal offre un temps café et un espace réservé aux parents tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> vendredis de chaque mois. Les objectifs de cette action sont de susciter la communication et la création d'un lien entre les parents, afin de les aider à développer leurs compétences et leurs qualités, de proposer un échange autour des enfants et d'agir dans la prévention.

Le café des parents propose un programme varié tout au long de l'année avec différentes interventions d'associations et de professionnels.

Les prochains thèmes prévus sont nombreux : la parole de l'enfant en justice, les jeux dangereux dans les cours d'école, les troubles dys, les transports en commun...

Sans oublier les interventions de M. FRANCINI, Directeur de l'école, très investi dans ce projet

## Actualités municipales



municipal, qui viendra animer des thèmes sur la scolarité, l'aide aux devoirs...

Autant d'idées que de thèmes pour des parents Milhautois qui se reconnaîtront dans chaque intervention.

Le café des parents propose aux parents, ayant une expérience personnelle susceptible d'aider les autres, d'intervenir lors d'un atelier afin de s'exprimer.

Certains parents fidèles depuis le début de cette belle aventure se sont portés volontaires pour préparer des gâteaux faits maison pour accompagner notre café.

N'hésitez plus à venir ! Venez rencontrer d'autres parents lors d'un moment agréable de partage.

## Musée départemental Arles antique Le programme des activités est en ligne

Retrouvez toute la programmation : conférences, visites en famille, stages et ateliers, visites thématiques, journées consacrées à la modélisation 3D, spectacles et événements, exposition " Le luxe dans l'Antiquité "...

Suivez les actualités du musée sur Facebook, Twitter, Instagram ou Youtube.

Département des Bouches-du-Rhône  
Direction de la Culture  
Musée Départemental Arles antique  
Avenue de la 1<sup>re</sup> division Française Libre  
13200 ARLES  
Tél. : 04 13 31 51 03  
[www.arles-antique.cg13.fr](http://www.arles-antique.cg13.fr)

Pour le programme chez vous, il vous suffit d'envoyer vos coordonnées postales à : [info.mdaa@departement13.fr](mailto:info.mdaa@departement13.fr)



# Incivilités

## Respectez les règles de vie



## Aux larmes citoyens !

Des larmes de dégoût, quand nous voyons des déjections canines joncher nos trottoirs et quand les distributeurs de sacs à excréments sont si peu utilisés !

Des larmes d'impuissance face au manque de respect de ceux qui jettent leurs débris dans la rue : mégots, cannettes, papiers, chewing-gums... !

Des larmes de déception devant le non-respect des heures de sortie et de rentrée des poubelles, tant de fois rappelées !

Des larmes de colère face aux dépôts sauvages dans la garrigue et dans la plaine par quelques criminels environnementaux et des dépôts en dehors des containers !

Des larmes de fatigue de rappeler sans cesse les règles de bon voisinage !

Des larmes de découragement quand les rassemblements nocturnes trop bruyants polluent nos nuits et altèrent notre santé !

Des larmes d'inquiétude face aux comportements irresponsables de certains usagers de la route qui ne respectent pas les limitations de vitesse et nous font courir de graves dangers quotidiennement !

**" L'incivilité n'est que le rejet des règles élémentaires de la vie en société ! "**

ASSEZ ! Milhaud n'est pas une poubelle ; soyons citoyens avant tout !

Disons STOP aux incivilités !

## Portiques

Protection est maintenue de la garrigue, surtout contre les dépôts sauvages.

Un nouveau portique a été installé chemin de Calvisson pour en limiter l'accès.

Nous en sommes maintenant à 11 portiques déployés sur notre territoire. Ces portiques prouvent, s'il en était, toute leur efficacité car le volume des dépôts a fortement diminué depuis leur pose.

Nous n'allons pas nous arrêter là. Notre environnement est rare et précieux, il le vaut bien !



Conformément à l'article R633-6 du code pénal, ces infractions seront désormais punies de l'amende forfaitaire prévue pour les contraventions de 3<sup>e</sup> classe : il vous en coûtera 68 euros d'amende, hors frais d'enlèvement et/ou de nettoyage de la voie publique.

## Propriétaires de chiens

### Pour la propreté de la ville et le bien-être de tous, nous en appelons à votre civisme



Nous vous rappelons que selon la législation en vigueur, les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou par-

tie du domaine public communal. L'incivisme de quelques propriétaires de chiens provoque des accidents, des odeurs, des soucis d'hygiène, ainsi qu'une dégradation évidente du cadre de vie.

Les propriétaires de chiens pris en flagrant délit de non-ramassage de crottes de leur cher toutou seront sanctionnés, comme rappelé assez souvent, d'une amende forfaitaire de 68 € (contravention de 3<sup>e</sup> classe).

La police municipale est chargée d'intensifier les contrôles, de verbaliser les propriétaires indécents qui contreviennent à la réglementation, en utilisant tous les moyens dont elle dispose.

Puisque la plupart des propriétaires de chiens ne semblent pas avoir accès à des sacs plastiques, nous rappelons que la commune a mis en place cinq distributeurs de sacs à déjections canines " TOUTOUNET ", qui sont situés :

- angle de la rue des Mûriers à proximité du parking de la Poste,
- angle de la rue Thérond et de la rue du Moulin,
- rue de l'Aramon à proximité des containers de collecte enterrés,
- place Frédéric Mistral, face à la pharmacie,
- angle de la rue Basse et du centre socio-culturel.

***" Ne faites pas subir aux autres ce que vous ne voudriez pas devant votre porte ou sur votre passage ! "***

## Containers

Nous avons pris l'initiative de déplacer les containers " verre " et " papier " du chemin du Carraud.

Ils n'ont pas fait grand chemin, puisqu'ils ont simplement traversé la rue. Le but poursuivi a été la surveillance des dépôts malintentionnés qui ne pouvait pas s'opérer efficacement par la caméra de vidéosurveillance.

Ainsi positionnés, l'angle de surveillance est optimum, et les contrevenants n'ont qu'à bien se tenir.

De la même manière, nous avons fait traverser la rue aux containers de la route de Nîmes, à côté de la Sartan.

Le but ici était tout autre puisque leur déplacement sur le trottoir des locaux des " espaces verts " a permis de libérer 4 places de parking.

## Cinémomètre

Les contrôles de vitesse vont s'intensifier.

Nous avons fait l'acquisition d'un cinémomètre, il y a quelques mois et les policiers municipaux vont augmenter les contrôles.

Nous avons passé une convention de mutualisation avec la commune de Bernis qui prendra en charge l'entretien de cet appareil.



Photo non contractuelle

***" Trop de conducteurs prennent les rues de Milhaud pour le circuit de Ledenon ! "***

# Rappel des collectes

**Ordures ménagères** : le mardi et le vendredi à partir de 5h

**Emballages recyclables (sacs jaunes)** : le mercredi à partir de 5h

**" Nous vous rappelons qu'il est interdit de sortir sur la voie publique vos sacs ou conteneurs poubelle en dehors de ces jours et heures. "**

**Heures d'ouverture de la déchetterie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018** : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Fermé le dimanche et les jours fériés.

**" La garrigue n'est pas une poubelle ; faites appel aux services de Nîmes Métropole. Si ce service n'existait pas, vous voudriez l'inventez ! "**

**Collecte des encombrants - 1<sup>er</sup> semestre 2018 :**

2<sup>e</sup> vendredi du mois :

- le 9 février
- le 9 mars
- le 13 avril
- le 11 mai
- le 8 juin

La demande doit être formulée auprès de la DCTDM 48h avant pour être prise en compte sur la tournée de collecte. La liste des encombrants à collecter est à communiquer avec la demande.

- la collecte est limitée à 2 grosses pièces par foyer par mois,
- les encombrants doivent être sortis devant

l'habitation pour 6h du matin le jour indiqué par la DCTDM uniquement,

- en dehors de cette collecte, les encombrants sont accueillis à la déchetterie dont votre habitation dépend.

Les formulaires sont disponibles en mairie ou sur le site internet de Milhaud et de Nîmes Métropole.

Demande à retourner à Nîmes Métropole :

E-démarche : [www.nimes-metropole.fr](http://www.nimes-metropole.fr) rubrique " Démarches "

Par courrier : NÎMES MÉTROPOLE - DCTDM  
3 rue du Colisée - 30947 Nîmes Cedex 9  
courriel : [dctdm@nimes-metropole.fr](mailto:dctdm@nimes-metropole.fr)

 EN BAC GRIS	 EN SAC JAUNE	 EN COLONNE	 EN DÉCHÈTERIE	 COCHÉZ VOS JOURS DE COLLECTE
<b>Ordures ménagères</b> Déchets ménagers ordures, coquilles d'œufs...	<b>Déchets recyclables</b> <b>NOUVEAU !</b> Recyclez maintenant tous vos emballages, en bacs séparés : bouteilles, bidons, flacons et sachets en plastique, boîtes de conserve, vitres, emballages en carton, pots de yaourt, filtres cigarettes polystyrène.	<b>Emballages en verre</b> Bouteilles, pots, bocaux sans bouchon ni couvercle...	<b>Déchets encombrants</b> Déchets verts, électroniques, encombrants, polluants...	<b>Homo Detritus</b> Tir Sélectif, poubelles, encombrants... Évoluons !
				
<b>IMPORTANT !</b> Déchets de cuisine et de jardin compostables	<b>IMPORTANT !</b> Papiers, journaux, magazines...	<b>IMPORTANT !</b> Inutile de laver les emballages en verre, il suffit de les vider	<b>IMPORTANT !</b> En pharmacie	 nîmes métropole fiers de notre avenir Renseignements : 04 66 02 54 54 Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets de Nîmes Métropole

# Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

## Nîmes Métropole Jazz Festival

Pour la 11<sup>e</sup> édition de ce festival, la commune de Milhaud a reçu, samedi 14 octobre à 20h30 dans sa salle des fêtes, " Les aventuriers de l'Anche perdue ", un groupe de jeunes musiciens qui nous a fait voyager sur des musiques de blues, de hard pop des années 60 et de groove. Un mélange original pour 3 anches.

En deuxième partie, Stacey Kent nous a entraînés dans un monde merveilleux à travers un mélange de jazz américain aux sonorités de musique populaire brésilienne. Sa voix douce et enchanteresse a littéralement envouté le public !

500 personnes étaient présentes à ce concert organisé par Nîmes Métropole. Merci à Joël Vincent et Stéphane Kochoyan, les organisateurs de ce festival, qui est aujourd'hui une véritable référence.



## Playmobil 2<sup>e</sup> édition

Ces petites figurines, qui avaient investi pour la deuxième année les 200 m<sup>2</sup> du centre socio-culturel, ont attiré 3 200 visiteurs sur le week-end des samedi 29 et dimanche 30 octobre.

En partenariat avec l'association Playmo Sud, chacun a pu rêver et voyager au pays des Playmobil à travers d'innombrables scènes inédites.

Après avoir admiré les différents décors, il était possible de fabriquer son propre Playmobil à l'aide des nombreuses pièces mises à disposition.

Cette exposition qui attire petits et grands a encore été très réussie.

Une bien belle " habitude " et de belles surprises sont d'ores et déjà programmées pour 2018 !



## Centenaire de la guerre 14-18



En ce 99<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, les Milhautois se sont déplacés en nombre pour exprimer leur reconnaissance à ceux qui ont donné leur vie durant ce conflit.

Une cérémonie à la fois solennelle, avec prise d'armes assurée par un piquet d'honneur du 4<sup>e</sup> RMat de Nîmes, émouvante et intergénérationnelle, avec notre jeunesse de l'école élémentaire au collège, qui a été largement associée à cet hommage et à l'indispensable devoir de mémoire.



Trois autres manifestations du souvenir, pour lesquelles la ville de Milhaud a obtenu la labellisation " Centenaire " ont été organisées du 7 au 10 novembre 2017 :

- Une exposition évoquant les événements marquants de l'année 1917 qui constitue le tournant de cette guerre.

Cette exposition, réalisée avec l'aide précieuse de Jacky MAURIN, Léon SÉRAFINI et sa collection privée, et Audran NOTTER, professeur d'Histoire-Géographie au Lycée de Milhaud, notre conseiller sur le plan historique, nous a permis de parcourir cette année de guerre : l'offensive du chemin des Dames et son échec presque immédiat qui a provoqué tant de morts et d'importantes mutineries, l'arrivée des soldats américains qui vont progressi-

vement changer le rapport de force, la Révolution russe, la prise de pouvoir par les bolchéviques, l'armistice signée entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie, la formation du gouvernement Clémenceau qui appelle à la guerre intégrale, la participation des femmes à la vie économique.



- La conférence " Autour du chemin des Dames " de Robert CHAMBOREDON, professeur d'Université à la retraite, Président de la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard.

Monsieur CHAMBOREDON a mis l'accent sur la conjonction de facteurs qui, de l'offensive du Général NIVELLE, suivie par une des plus importantes crises qui affecta l'armée française : " les mutineries ", à l'entrée en guerre des États-Unis, en passant par la révolution d'Octobre, les mouvements sociaux et l'instabilité politique jusqu'à l'arrivée au pouvoir de CLÉMENTEAU, a entraîné un mouvement de grande ampleur.

- La projection des films " Pour l'exemple " de Joseph LOSEY et " Le Pantalon " d'Yves BOISSET.

Deux films qui ont abordé la question de la justice militaire, de la discipline qui n'avait d'égale que la dureté des combats et du refus de la guerre de soldats " fusillés pour l'exemple " qui ont refusé d'être des sacrifiés.



# Téléthon

## RECORD BATTU !

Comme chaque année, les associations se sont réunies fin novembre, à la demande de Mme FESQUET, élue aux associations, et M. ZANONE, élu au sport, pour organiser les diverses manifestations de cette 31<sup>e</sup> édition du Téléthon. Ce ne sont pas moins de 45 partenaires qui ont participé cette année.

À 18h30, le coup d'envoi était donné par Monsieur le Maire précédé de la marche aux lampions.

Cette année, à notre grande surprise, nous avons dépassé la somme des dons de l'année dernière, soit un total de 6 765 €.

Sincères félicitations à tous les participants pour les nombreuses animations proposées, aux généreux donateurs, à nos associations et partenaires qui se sont investis et aux " petites mains " des bénévoles et du personnel municipal sans qui nous n'aurions pas atteint ce résultat.

Le comité du Téléthon n'a pas tari d'éloges lors de sa participation au traditionnel repas du samedi soir et lors du dépôt au bureau centralisateur.

Le cap à tenir sera t-il difficile pour le prochain Téléthon ? Nous le verrons ensemble, notre ville ne manque pas d'imagination et de solidarité pour relever le défi.

Un grand merci encore à tous les participants et à leur générosité !



# Repas des aînés

## DES MOMENTS IMPORTANTS QUI TISSENT DES LIENS

Dans une salle des fêtes joliment décorée pour l'occasion, plus de 200 personnes se sont retrouvées mercredi 13 décembre 2017 pour savourer le délicieux repas de Noël préparé par Cabrières à Bernis.

Tous ont pu apprécier les différents mets servis sur la musique de Michel TEISSIER et de son équipe qui cette année était agrémentée par une magnifique manipulation d'objets enflammés par Élise VINGARELLI, qui a permis à nos danseurs de se déhancher sur la piste.

À cette occasion, nous avons honoré et fêté les noces d'or de :

- M. et Mme BERETTI Gilbert et Annie
  - M. et Mme MAURIN André et Simone
- et les noces de diamant de M. et Mme ROUX Claude et Marie.

Danses, chants et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Merci à tous nos aînés pour ces moments d'échanges et de partage.



## Noël enchanteur

Près de 260 enfants étaient présents en cet après-midi du samedi 16 décembre 2017 pour le Noël des enfants de la commune organisé par la mairie.

Les enfants, accompagnés de leur famille, ont pu apprécier les jeux en bois ou gonflables et faire des tours de calèche.

Après la visite du Père Noël et le goûter distribué à chacun, tous ont pu assister au " spectacle " offert par Nîmes Métropole : " Le petit chaperon rouge ou presque " de la compagnie " Les Didascalies ".

Cette version moderne et surprenante du petit chaperon rouge a été très appréciée par les petits, mais aussi par les grands.



## La surprise de Noël

### THÉÂTRE COMÉDIE DANS LE CADRE DES VENDREDIS DE L'AGGLO

La compagnie Mélancomique nous a présenté le 22 décembre, dans le cadre des Vendredis de l'Agglo, une comédie déjantée ou " Un réveillon pas comme les autres " !

De quiproquos en quiproquos, ce sont plus de 200 personnes qui ont ri à gorge déployée du début à la fin avec la famille Delépine et leur future-ex belle-fille Nifoufette.

Avec cette pièce de théâtre s'est achevée la saison culturelle 2017 des Vendredis de l'Agglo ; mais que les habitués se rassurent, la saison 2018 commence dès le mois de février.



Nous vous rappelons que ces spectacles ou pestacles (pour les enfants) gratuits ont lieu les vendredis soirs dans une des communes de l'Agglo.

Pour tous renseignements : [www.nimes-metropole.fr](http://www.nimes-metropole.fr)  
Programme disponible à Nîmes Métropole et dans les mairies de l'Agglo.

## Ciné Milhaud

Au cours du dernier trimestre, les enfants ont pu voir :

- Cigognes et C<sup>ie</sup>
- Ballerina
- et Mission Noël.

Les adultes n'étaient pas en reste :

- Sully
- Ma famille t'adore déjà
- et L'assistant du Père Noël.

Ciné Milhaud est devenu un rendez-vous incontournable de vos soirées.

Ces films qui mêlent rires, sentiments, actualités et aventures emportent l'adhésion du plus grand nombre et nous encourageant à toujours bien choisir la programmation des séances suivantes.

Rendez-vous mercredi 7 février pour les enfants avec " L'âge de glace 5 " et jeudi 8 pour les adultes avec " Orage ".

# Agenda des manifestations

## Février

**Mercredi 7**

### CINÉMA ENFANTS

" L'âge de glace 5 "

18h - centre socio-culturel

**Jeudi 8**

### CINÉMA ADULTES

" Orage "

20h30 - salle des fêtes

**Samedi 10**

### ATP

" Une demande en mariage tout terrain " de A. Tchekhov  
Compagnie Les Lubies  
organisée par la mairie  
20h30 - au centre socio-culturel



## Mars

**Mercredi 7**

### CINÉMA ENFANTS

" Fantastic Mr Fox "

18h - centre socioculturel

**Jeudi 8**

### CINÉMA ADULTES

" La couleur de la victoire "

20h30 - salle des fêtes

**Samedi 3 et dimanche 4**

### 2<sup>E</sup> EXPOSITION DE LEGO

organisée par la mairie

10h - centre socio-culturel

**Samedi 10**

### C<sup>IE</sup> ACCORDAGE

" Brindezingues " de G. Levoyer  
20h30 - salle des fêtes



**Samedi 24 mars**

### REPAS DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

organisé par la mairie  
19h30 - salle des fêtes

## Avril

**Lundi 2**

### PÂQUES AUX ARÈNES

organisées par la mairie  
10h - boulodrome

**Mercredi 4**

### CINÉMA ENFANTS

" Lascars "

18h - centre socio-culturel

**Jeudi 5**

### CINÉMA ADULTES

" Captain Fantastic "

20h30 - salle des fêtes

**Dimanche 8**

### MARCHÉ DU TERROIR

organisé par la mairie  
10h - boulodrome

**Vendredi 20**

### VERNISSAGE EXPOSITION DE PEINTURE

organisé par la mairie  
18h30 - centre socio-culturel

**Samedi 21 et dimanche 22**

### EXPOSITION DE PEINTURE

organisée par la mairie  
10h - centre socio-culturel

## Mai

**Mercredi 2**

### CINÉMA ENFANTS

" Jasper, pingouin explorateur "  
18h - centre socio-culturel

**Jeudi 3**

### CINÉMA ADULTES

" Ensemble, c'est tout "  
20h30 - salle des fêtes

**Dimanche 20**

### CHALLENGE KAMEL GUEDIH

organisé par le Judo Club  
Salle des fêtes

## Juin

**Mercredi 6**

### CINÉMA ENFANTS

" Fievel et le nouveau monde "  
18h - centre socio-culturel

**Jeudi 7**

### CINÉMA ADULTES

" Il n'est jamais trop tard "  
20h30 - salle des fêtes

**Dimanche 17**

### FÊTE DU BLÉ

organisée par la mairie  
places du village, plaine et arènes

**Jeudi 21**

### FÊTE DE LA MUSIQUE

organisée par la mairie  
heure et lieu à définir

*Cet agenda est appelé à être parfois modifié et à être complété : plus d'informations disponibles en Mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le prochain site internet de la commune.*

# Libre expression

## **GROUPE MAJORITAIRE**

Dans le cadre du PLU (le premier chantier auquel nous sommes attelés dès notre élection) approuvé le 13 Avril 2017, nous avons fait le choix d'axer une grande partie du développement de notre commune sur le secteur « Sud-Ouest » lieux-dits des Fiotes et de l'Aubépin, où se situe une des rares opportunités d'extension urbaine.

Ce projet est aujourd'hui rentré en phase opérationnelle.

Nous avons confié à l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nimoises et Alésiennes la réalisation des études permettant d'établir les premières esquisses d'aménagement de cette zone, avec un double souci de préservation de l'identité Milhaudoise et de projection vers l'avenir.

La halle des sports, enfin devenue une réalité grâce à l'action menée par notre majorité municipale qui a dû faire sauter bien des obstacles administratifs et financiers pour parvenir à ses fins, assurera la liaison entre la ville historique et ce nouveau quartier.

Un nouveau quartier qui s'inscrira dans la continuité du caractère spécifique de notre ville et tiendra compte des enjeux actuels : économie du foncier, diversité de l'offre de logements... sans rééditer certains écueils du passé.

---

## **MILHAUD GÉNÉRATIONS NOUVELLES**

Milhaudois, Milhaudoises, nous profitons de ce bulletin de début d'année pour vous souhaiter à chacun d'entre vous une **Très Bonne Année 2018**.

Année importante pour les collectivités, avec des prévisions de baisse des recettes et une obligation de réduction de charges imposées par le gouvernement,

Nous pouvons ainsi nous poser des questions pour MILHAUD où les charges ont progressé depuis les élections et largement plus vite que l'inflation !

Et notamment le choix d'augmentation régulière des frais de personnel qui reste très discutable.

D'autant que des tensions dans le personnel existent, depuis lors, ayant menées jusqu'à une grève.

Par ailleurs, le seul gros projet en cours qui, il est à noter émane de la municipalité précédente, est en train de voir le jour ; Le Gymnase. Ce qui est une très bonne nouvelle pour les Milhaudois.

Mais le budget prévisionnel semble difficile à tenir !

Quelles en seront les conséquences pour les finances Milhaudoises ?

L'année va être délicate et nous resterons attentifs aux décisions prises pour continuer à préserver Milhaud

Encore bonne Année à tous de L'équipe **MILHAUD PASSION** J.GARCIA E PELLERIN P. SERAPHIMIDES

---

## **GROUPE MILHAUD BLEU MARINE**

2017 a pris fin, Vive 2018, **BONNE ANNEE A TOUS LES MILHAUDOIS**

Même si 2018 s'annonce fiscalement lourd !

Les annonces des « cadeaux Macron » ne vont enrichir que les plus aisés, la modification du statut de l'impôt sur la fortune sert d'exemple, une fois encore les ménages « moyens » vont devoir se serrer la ceinture.

\* l'augmentation de la CSG de 1.7 point touchant les actifs mais surtout les retraités,

\* les 10% de plus sur les taxes sur le diesel et prochainement sur l'essence,

\* la suppression des crédits d'impôts pour l'amélioration et les économies d'énergie de l'habitat,

Et surtout, les communes vont être asphyxiées sans la compensation intégrale prévue par l'Etat car 80 % de ménages devraient être concernés par la suppression de la taxe d'habitation mais comment sortir de cette spirale sans alourdir les taxes foncières sur le bâti et surtout le non-bâti ?

A l'aube 2020, 52 communes ne toucheront plus aucune aide de l'état !

Pour MILHAUD :

**86,25%** de foyers seront exonérés, **318** foyers seront encore taxés et la commune se verra imputée de **1 123 796 €** de recettes en moins.

**Certains auraient dû réfléchir avant de glisser leur bulletin dans l'urne.**

# La vie des associations

## Halloween au centre socioculturel



### Sport

## Sports Milhaud Seniors

### 10 ANS DÉJÀ !

Voici dix ans, l'association Sports Milhaud Seniors était créée.

D'une vingtaine d'adhérents, nous sommes devenus grands tant par l'esprit que par la taille.

Aujourd'hui, nous sommes la plus importante association de Milhaud avec 200 licenciés.

Au tout début, il n'y avait que la randonnée pédestre et la gymnastique, puis, avec l'arrivée de nouveaux animateurs, des disciplines nouvelles sont apparues : vélo, yoga, badminton, danse country, atelier informatique, journées découverte, tennis de table, séjours de ski, marche nordique, aquagym...

Des voyages et sorties sont à l'ordre du jour et nous essayons de diversifier ces ballades.

Nous avons un site internet qui, grâce à notre secrétaire, est régulièrement mis à jour et peut être consulté par tous : [www.sports-milhaud-seniors.com](http://www.sports-milhaud-seniors.com).

Nous sommes affiliés à la Fédération de la Retraite Sportive et nos animateurs bénévoles ont été formés par cet organisme reconnu d'utilité publique.

L'amitié nous unit tous et toutes, retraités pour la plupart et venant d'horizons différents.

Le programme des activités est établi au début de chaque année, trimestriellement pour les randonnées et remis aux adhérents lors de la prise de la licence.



Nos tarifs sont modiques, pour ne laisser personne au bord du chemin !

Nous devons remercier la municipalité pour le prêt gratuit des salles et la subvention qui est toujours la bienvenue.

Le Conseil Départemental, grâce à notre élue locale, nous aide également.

Le Président a parfois un humour un peu caustique mais comme le dit si bien Didier : le caustique soude !

Nous vous attendons, futurs adhérents et adhérentes, les 2 premières séances d'essai sont gratuites.

Jack SABATIER  
Président de SMS



## AEP LA BERGERIE

### DEUX SECTIONS SPORTIVES !

• Une section volley-ball qui comprend une équipe mixte senior et qui joue dans le championnat départemental. Les matchs se déroulent tous les lundis soir à partir de 20h30. Les personnes qui souhaitent rejoindre l'équipe ou pour de simples renseignements peuvent appeler M. VILA au 06 45 87 54 42.

• Une section musculation

La salle est ouverte tous les jours de 14h30 à 21h au 3 rue Porte de France (derrière la bibliothèque), sous les conseils du coach sportif Stéphane. Celui-ci prend en charge les adhérents et propose des programmes ainsi qu'un suivi individualisé aux adhérents.

Il est possible à tous de venir faire du sport, sous réserve bien sûr d'un certificat médical qui atteste de la capacité.

Le tarif pour la salle de musculation est de :

- 22 € / mois
- 60 € / 3 mois
- 220 € / pour 1 an.

Les personnes intéressées peuvent contacter Stéphane au 06 67 65 71 14 ou aller voir la page facebook AEP Studio Sports.

Le Bureau



## Rugby Club Milhaud

### UN NOMBRE D'ADHÉRENTS PLUS QUE SATISFAISANT !

C'est l'occasion de vous présenter le rapport de ce premier trimestre pour le Rugby Club Milhaud et pour les dirigeants d'en tirer le premier bilan. Celui-ci est très positif : après quelques entraînements, l'organisation d'une rencontre amicale avec le Rugby Club Nîmois, le samedi 9 décembre 2017 à Milhaud au profit du téléthon 2017, a remporté un franc succès.

Sans oublier notre loto sportif prévu le 21 janvier 2017, en collaboration avec le Football Club Milhaud qui partagent nos objectifs éducatifs et les mêmes valeurs pour la jeunesse Milhaudoise.

Mis à part les événements du club, notre plus grand succès est le nombre d'adhérents : on compte vingt joueurs licenciés, dont trois filles, pour cette toute première saison d'existence. Tous très assidus aux entraînements malgré le vent, le froid et même dernièrement la neige, ils ont bien progressé semaine après semaine en technique et en endurance. Au fur et à mesure des rencontres, un groupe de copain et copines solidaires s'est formé.

Le président et les formateurs désireux de voir

évoluer leur équipe dans un esprit de plus en plus soudé se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2018.

À bientôt sur le terrain.  
Cyril BACCHETTO  
Président



## Parents d'élèves

# FCPE

### UNE NOUVELLE ÉQUIPE !

Depuis le mois d'octobre, la direction et le bureau de la FCPE ont changé. Une nouvelle équipe motivée et dynamique, composée de : Audrey BACCHETTO (Présidente), Malika TAHRI (Vice-Présidente), Cyril BACCHETTO (Secrétaire), Gaëlle GAY (Trésorière), ainsi que de nombreux parents bénévoles tous aussi motivés.

Nous avons organisé avec succès plusieurs manifestations en 2017 : buvette des Playmobil, Halloween, la Fête de l'Automne, la vente de gâteaux qui nous ont permis d'offrir, entre autre, un goûter de Noël aux enfants des écoles primaire et maternelle. Début décembre, nous avons également œuvré pour le Téléthon.

En cette nouvelle année, la FCPE vous présente ses meilleurs vœux. Que cette année vous apporte bonheur, santé et réussite dans vos réalisations. Que notre motivation et dynamisme continuent de nous animer tout au long de cette année avec de nouveaux



bons moments à partager.

Quelques dates à retenir : notre loto le 11 mars, le Carnaval et la fête des enfants le 7 avril, le gala de la danse le 23 juin et la fête des écoles maternelle et primaire le 29 juin 2018.

Audrey BACCHETTO  
Présidente

## Traditions

# La Pastorale

### DES SANTONS, DES CHANTEURS, DES DANSEURS ET DES BÂTISSEURS

Je m'excuse auprès des inconditionnels du loto de les avoir privé de leur jeu favori, le 17 décembre, mais qu'il a été agréable pour nous de voir les quelques 200 spectateurs suivre la représentation sans regarder leur montre, afin de ne pas rater la première ballote et de discuter autour d'un vin chaud en écoutant le tirage de la loterie. Ah ! Si tous les ans, il pouvait en être ainsi !

Je tiens à remercier de tout mon cœur les santons, chanteurs, danseurs et bâtisseurs sans qui ces fins d'après-midi ne pourraient exister.

Je rappelle aux éternels nostalgiques du passé, qui me fatigue par leurs réplétives critiques et qui ne sont jamais venu voir la nouvelle mouture de la pastorale, que notre but, sans prétention aucune, est faire passer un bon moment à ceux qui viennent nous voir, que nous le faisons avec les moyens du bord et que le manque de figurants, bâtisseurs aura pour conséquence la fin de la pastorale.

J'espère pouvoir vous donner les dates des marchés de Noël et de la pastorale à la rentrée de septembre.

Nota : si certains veulent s'habiller pour la journée à l'ancienne pendant la fête, faites-vous connaître, nous pouvons prêter des costumes.

Bon été à tous.  
Bruno CHABER



## DE GARRIGUE EN MISTRAL

### FAIT LA FÊTE !

Lors du week-end des 18 et 19 novembre, la salle des fêtes a vécu au son des galoubets et tambourins pour un spectacle intitulé " CARNAVAL en PROVENCE ".

Le groupe milhadois " De GARRIGUE en MISTRAL " est très fier d'avoir participé à l'organisation de cette fête du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'AGGMT (Association Gardoise des Groupes de Maintenance et de Tradition).

Le samedi après-midi, un concert a été donné par les musiciens des groupes " Li Festejaire " et " Li cigaloun Jonquieren " devant un public clairsemé, qui a cependant apprécié la musique traditionnelle mais aussi les airs de chansons contemporaines qu'il a repris en chœur.

Nous remercions Mme FESQUET, déléguée aux associations, d'avoir participé à ce moment de convivialité.

Dimanche, le spectacle de danse a reçu la visite et les félicitations de M. le Maire accompagné de Mme SARTRE, adjointe aux festivités, que nous remercions de leur présence et qui ont pu assister à la prestation d'une soixantaine de danseurs dans de très jolis costumes.

Ce fut vraiment une belle fête.



### Caritative

## Milhaud Mille dons

### UNE NOUVELLE ASSOCIATION À MILHAUD

Milhaud Mille dons (association Loi 1901) a été créée en novembre 2017 pour la collecte de dons au profit d'organismes caritatifs. Nous avons été encouragés par M. Olivier JAMANN, coordinateur Départemental AFM-Téléthon. Créée spécialement pour le Téléthon, nous nous sommes laissés la possibilité d'œuvrer pour d'autres causes.

Notre conseil d'administration est actuellement composé de 6 membres et déjà 8 adhérents nous ont rejoints, dont plusieurs ayant une importante expérience associative.

Présents pour le Téléthon du jeudi 7 au samedi 9 décembre 2017, vous avez pu nous rencontrer au loto du don du sang, au lycée, à la séance Ciné Milhaud, à Intermarché, à la sortie des écoles, au centre socioculturel ou sur la place F. Mistral pour la vente d'objets de la boutique Téléthon et de tickets pour notre loterie dont les numéros gagnants ont été tirés au sort lors du traditionnel repas de clôture.

À la demande de plusieurs personnes, nous vous les rappelons :

- n° 51 ticket orange : une TV 80 cm
- n° 48 ticket violet : un tableau d'une peintre milhadoise

- n° 102 ticket orange : une imprimante
- n° 105 ticket bleu : un lot de trois bouteilles de vin.

Milhaud Mille dons est ouverte à tous. Toutes les idées, les engagements, les soutiens ou les aides sont les bienvenus.

Venez nous rejoindre pour une bonne cause !

Sylvie DESCLOUX  
Présidente





## Culturelle

# Le Tripot de Milhaud

## UN RETOUR SUR LE PASSÉ

Le 14 octobre 2017, Marc BONFILS et Bernard FÉVRIER ont fait revivre le village de nos aïeux avec la conférence " Milhaud Autrefois ".

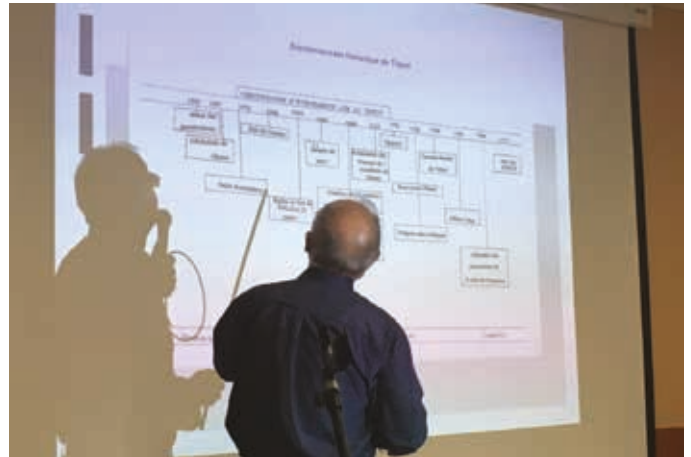
Un retour sur l'histoire locale qui a clos un cycle de sept conférences présentées depuis la constitution de l'association, le 4 août 2016.

Ainsi, et avec un programme volontairement éclectique, l'association " le Tripot de Milhaud " a trouvé un large public (de 80 à 100 personnes par réunion) dès ces premières manifestations.

Attentive à la qualité de l'offre culturelle proposée aux Milhaudois, elle a fait par ailleurs le choix de sujets accessibles et pédagogiques pour tous les publics et tous les âges.

La saison culturelle 2018 est arrêtée :

- le 03 février " La Guerre d'Espagne et la Retirada ",
- le 03 mars " Berlioz ",
- le 25 mars, visite commentée de certains sites de la ville d'Arles,
- le 28 avril " Le soulèvement général du Midi viticole en 1907 ",
- le 02 juin " Les compagnies de Chemin de Fer du Sud de la France avant la nationalisation ",
- le 07 septembre 2018 " Les abeilles en voie de disparition ? ",
- le 17 novembre 2018 " Le rôle des médecins de la Faculté de Médecine de Montpellier pendant la première guerre mondiale ".



Souhaitant que l'exigence demeure toujours au cœur de notre programmation, et que la qualité accompagne toujours l'accessibilité, car la culture reste un outil du bien vivre ensemble, nous envisageons de diversifier l'activité du Tripot de Milhaud, axée essentiellement jusqu'ici sur les conférences.

Aux côtés de ces dernières, d'autres thématiques seront abordées, telles que des spectacles : pièces de théâtre nous permettant de re(découvrir) un auteur parmi les pièces les plus populaires du théâtre français.

Rendez-vous le 03 février.

## Aide et accompagnement

# Alcool Assistance du Gard

## RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Alcool Assistance du Gard est une association d'aide et d'accompagnement de personnes en réflexion ou en difficulté avec l'alcool. Elle a pour mission d'écouter, d'informer et de soutenir, tout homme et femme, ayant un problème avec cette addiction.

- Information et accompagnement de l'entourage,
- prévention auprès des jeunes en collège et lycée, sur les dangers de l'alcool,
- actions de prévention dans les soirées festives, fêtes votives.

Si vous avez été, de près ou de loin, concerné et si



vous vous sentez intéressé par cette problématique, vous êtes jeunes ou moins jeunes, vous faites des études dans le domaine social ou dans le secteur de la santé publique, des actions de prévention vous attirent, vous avez quelques heures de libre...

...venez-vous joindre aux bénévoles de l'association, nous avons grand besoin de vous !

Pour tous renseignements :

Permanences tous les mercredis de 18 à 20h

Rue Porte de France à Milhaud ou par téléphone :

Nicole 06 81 44 86 55

# Église Protestante Unie

## 500<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉFORME

L'année 2017 a été une année importante pour les églises protestantes qui fêtaient le 500<sup>e</sup> anniversaire du début de la Réforme à travers des manifestations de toutes sortes (expositions, conférences, colloques, concerts).

En effet, c'est en 1517 que Luther, moine catholique du XV<sup>e</sup> siècle, en Saxe (Allemagne), s'est élevé contre certaines pratiques de l'église catholique de l'époque. Si d'autres avant lui avaient aussi eu des réactions analogues, les écrits de Luther et ses 95 thèses " placardées " sur une église ont eu un grand retentissement en Allemagne puis dans toute l'Europe, diffusés largement grâce à l'imprimerie, inventée un siècle auparavant.

Nous connaissons la suite difficile, sur plusieurs siècles, des guerres de religion, des luttes fratricides entre catholiques et protestants, des décrets historiques autorisant, puis réprimant la nouvelle religion et enfin, la tolérance à travers la déclaration des Droits de l'Homme en 1789, dont l'article 10 déclare " que nul ne doit être inquiété pour ses opinions religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi ".

De cette longue histoire, nous retenons le cheminement vers une " vie ensemble " plus apaisée, dans la jouissance de la liberté de conscience et de culte, et le respect de chacun.



L'Église Protestante Unie de (Milhaud, Bernis, Uchaud, Vestric) a tenu à marquer l'événement à travers une exposition sur les 500 ans de la Réforme, deux conférences sur la " diversité du protestantisme " par le pasteur Stéphane Lauzet et la " Musique protestante chez Luther et Calvin " par Élisabeth Maurin, présentées au Centre Socioculturel avec la participation d'un public intéressé.

Cette semaine de commémoration s'est terminée par une cérémonie œcuménique au temple de Milhaud présidée par le père German Nino et le pasteur Frank Massier, suivie d'un repas où les invités ont pu mesurer ce qui les rapprochait au-delà des clivages de l'Histoire.

## Remerciements

Mercredi 17 janvier, Mme FESQUET, élue aux associations, et M. ZANONE, élu au sport, ont reçu les présidents d'association ou leur représentant, les commerçants et partenaires, pour les remercier chaleureusement de leur engagement et leur participation active au dynamisme de la commune.

À cette occasion, Mme LOISON, responsable du pôle développement et animatrice de secteur, était présente pour remettre les diplômes de l'AFM Téléthon décernés à tous ceux qui se sont investis pour la cause.

Après quelques minutes de discours, chacun a pu apprécier le buffet offert par la municipalité. Buffet salé, mais aussi sucré avec les traditionnelles galettes des rois.

Ces moments de partage ont été très appréciés.



## **Naissances**

Kylian BRUN-BUISSON, le 6 octobre 2017  
Noé GRAND-CHAVIN, le 17 octobre 2017  
Lino LOUIS, le 17 octobre 2017  
Joana PAPINUTTO, le 20 octobre 2017  
Noam HAMIDA, le 31 octobre 2017  
Naïm HAMIDA, le 31 octobre 2017  
Lina FARINA, le 4 novembre 2017  
Sophia EL YAKHKIFI, le 25 novembre 2017  
Clément MARMEY, le 29 novembre 2017  
Charles GROUL, le 7 décembre 2017  
Joan IVORRA CAVALIER, le 7 décembre 2017  
Miléna ALINE, le 8 décembre 2017

bienvenue

---

## **Mariages**

Monsieur BOUZERDA Mohamed et Madame BEN ALLAL Anissa, le 14 octobre 2017  
Monsieur JOIGNEAUX Christian et Madame RIBES Marie-Christine, le 21 octobre 2017  
Monsieur ALVES DE PINHO José et Madame GRAU Conchita, le 28 octobre 2017  
Monsieur CHOUIRFA Hamza et Madame EL CHLADA Safae, le 28 octobre 2017  
Monsieur GSSIR Abdesslam et Madame RAJOUA Mahjouba, le 28 octobre 2017  
Monsieur NABI Mohamed et Madame MARTIN Camille, le 4 novembre 2017

# Félicitations

---

## **Décès**

Madame VALLUET Françoise veuve CHAVANNE, le 10 octobre 2017  
Madame SCAVONE Vincente veuve CICOPELLI, le 11 octobre 2017  
Madame BOISSIER Élise veuve ANZIANI, le 11 octobre 2017  
Madame SANCHEZ Pilar veuve RONSO, le 18 octobre 2017  
Monsieur EUGÈNE Georges, le 26 octobre 2017  
Madame PERNIN Marie-France, le 29 octobre 2017  
Madame GRAL Albertine veuve CASSAN, le 23 novembre 2017  
Monsieur ALLEL Belaïd, le 24 novembre 2017  
Monsieur BERNARDINI Jacques, le 29 novembre 2017  
Madame DAUGAS Marie-Christine, le 30 novembre 2017  
Madame RAÏO Séraphine veuve MONTIXI, 30 novembre 2017  
Monsieur REY Jean-Paul, le 3 décembre 2017  
Madame FABRE Marie-Thérèse veuve ANDRIEU, le 9 décembre 2017  
Madame MIRA Gisèle veuve RODRIGUEZ, le 19 décembre 2017  
Monsieur VERRIN Stéphane, le 21 décembre 2017  
Madame CABRIÈRE Paulette veuve MARTIN, le 1<sup>er</sup> janvier 2018  
Monsieur RODRIGUEZ Raphaël, le 2 janvier 2018  
Madame MARCHET Juliette veuve TEISSIER, le 7 janvier 2018

obituaires



**GGL**  
AMENAGEMENT

**100%  
terrain  
à bâtir**



[www.ggl-groupe.com](http://www.ggl-groupe.com) 0 466 689 689

**La marque du terrain à bâtir**